

04 B3193

OMEGA CONSEILS EXPERTISE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 euros
Siège social 3 allée des Garays
91120 PALAISEAU

452 949 480 RCS EVRY

3 3/4
A 9658

PROCES-VERBAL DE DECISION

DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 15 JUILLET 2010

L'an deux mille dix,

Le 15 juillet,

A 19 heures,

Au siège social,

Monsieur Olivier LACHKAR, associé unique et seul gérant de la Société « OMEGA CONSEILS EXPERTISE », société à responsabilité limitée, au capital de 7 500 euros, sise 3 allée des Garays, 91120, PALAISEAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro 452 949 480,

A pris les décisions suivantes relatives

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 3 allée des Garays, 91120, PALAISEAU au 2 Bis rue des Coquelicots, 91160, LONGJUMEAU, à effet du 1^{er} juillet 2010 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante





Article 4 – Siège social

"Le siège social est fixé 2 Bis rue des Coquelicots, 91160, LONGJUMEAU "

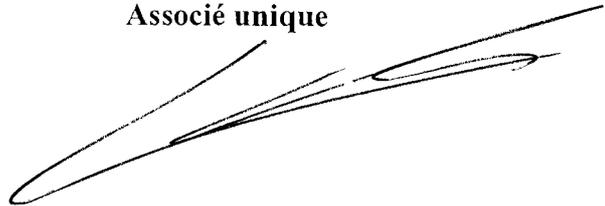
Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

M. Olivier LACHKAR
Associé unique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Olivier Lachkar', written in a cursive style. The signature is positioned below the printed name and title.